Jeudi 20 septembre 2012

Synthèse du comité syndical du SYTRAL du jeudi 20 septembre 2012

ADHESION AU SYTRAL DE LA COMMUNE DE GREZIEU-LA-VARENNE

Depuis de nombreuses années le SYTRAL a engagé des discussions avec les collectivités territoriales dont le territoire borde le Périmètre des Transports Urbains (PTU) sur lequel il exerce la compétence transport. Il s'agit notamment de prendre en compte le développement de l'urbanisation de l'agglomération lyonnaise depuis plusieurs dizaines d'années, mais aussi de répondre aux remarques récemment faites par la Chambre Régionale des Comptes : 7 communes (Genas, Chasselay, Brindas, Grézieu-La-Varenne, Pollionnay, Sainte-Consorce et Vaugneray) sont actuellement desservies par le réseau TCL sans appartenir au PTU et donc sans que les entreprises de ces territoires soient assujetties au versement transport.
Cette situation résulte de l'historique de la création et du développement du réseau TCL.

Suite aux études menées afin de définir un schéma de fonctionnement des transports en commun sur les territoires concernés, quatre communes se sont déterminées en faveur d'une adhésion au SYTRAL. Elles ont délibéré au début de l'année 2012 et le SYTRAL a accepté leur adhésion par délibération le 5 avril 2012. Il s'agit des communes de Chaponost, Brindas, Messimy et Thurins. Grézieu-La-Varenne, pour sa part a délibéré le 6 juillet 2012 pour solliciter son adhésion suivant les propositions élaborées en concertation avec le SYTRAL.

Ainsi la nouvelle desserte pourrait s'appuyer sur la ligne C24. Il sera étudié ultérieurement un raccordement vers le Sud, la commune de Brindas et au-delà vers les lignes TER à Chaponost, et vers le Nord. Ces lignes ont la particularité d'être en correspondance avec le projet LEOL et le cas échéant dans le futur avec la ligne TER tram-train en gare de Chaponost. Cela représente la création ou le maintien d'environ 260 000 km d'offre annuelle de transport dans un premier temps.

Le souhait de la commune est de mettre en place cette desserte à partir du 1er mars 2013.
La proposition comprend également l'organisation des transports scolaires et le service OPTIBUS.

Les nouveaux frais d'exploitation engendrés par l'extension du réseau à la commune de Grézieu-La-Varenne seront couverts par les prévisions de recettes liées à la billetterie, la participation communale qui est proposée à 102 000 € (valeur 2013) et l'instauration du versement transport sur le territoire communal.

Enfin, la commune sera représentée au Comité Syndical par un membre commun aux trois autres collectivités de la CCVL ayant sollicité leur adhésion, c'est-à-dire Thurins, Messimy et Brindas.

Contact presse : Olivia DUFOUR – 04 26 68 57 38 / 06 74 35 39 61 – dufour@sytral.fr

T3/RHÔNEXPRESS : UN SERVICE DE SUBSTITUTION

Dans le cadre des travaux liés aux projets « T3 Aménagements », une intervention sur l'infrastructure commune aux lignes T3 et RHONEXPRESS va nécessiter leur interruption du 6 octobre au 11 novembre 2012 inclus. Le SYTRAL assurera l'organisation d'un service de substitution à destination de l'aéroport Saint Exupéry. Le comité syndical approuve la convention de partenariat avec le Département du Rhône.

EX-DEPOT SATHONAY-CAMP

Par convention du 29 août 2000, l'association Retro Bus Lyonnais avait été autorisée à exercer son activité dans le dépôt désaffecté de Sathonay-Camp. L'état de vétusté du bâtiment a amené le SYTRAL à résilier cette convention. L'association a souhaité obtenir à titre provisoire un emplacement de remisage afin de disposer de temps supplémentaire dans sa recherche de nouveaux locaux.
Le comité syndical approuve la convention avec l'association Retro Bus Lyonnais relative à la mise à disposition, à titre précaire et révocable, d'un espace pour le remisage de six véhicules et d'un lot de pièces détachées, sur le site des Ateliers de maintenance de la ligne A, à la Poudrette.

EXTENSION DE LA LIGNE T5 D'EUREXPO AU ROND POINT RENE CASSIN

Le comité syndical approuve le dossier d'enquête publique au titre des articles L123-1 et suivants du code de l'environnement, relatif à la réalisation du projet d'extension de la ligne T5, d'Eurexpo au rond point René Cassin.

AMENAGEMENT DE LA LIGNE DE TRAMWAY T3 POUR L'EXPLOITATION COMMUNE DE T3 ET RHÔNEXPRESS

Le comité syndical approuve la convention d'occupation temporaire avec Lyon Parc Auto (LPA), relative à l'aménagement d'un terminus de bus sur le dépose minute de la Part-Dieu pendant la coupure d'exploitation de T3/Rhônexpress.

Contact presse : Olivia DUFOUR – 04 26 68 57 38 / 06 74 35 39 61 – dufour@sytral.fr